

- 1) Bien situé à NAMUR, Rue de Coquelet n°37, paraissant cadastré section B n°249S2
- Statut urbanistique du bien : maison - Date de construction : entre 1875 et 1899.

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.
- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.
- Le bien n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme délivré après le 1er janvier 1977.
- Le bien est situé en "Classe B+ de 20 à 30 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.
- Le bien est repris en zone Fluxys.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Aucune remarque à formuler.